

Secrétariat du Commonwealth

Conformément à la décision prise en 1980 par les hauts fonctionnaires du Commonwealth, les opérations du secrétariat feront l'objet d'une étude en deux étapes, la première portant sur les priorités et objectifs de cet organe, et la seconde sur sa structure et son effectif.

Commonwealth parallèle

Le Commonwealth compte plus de 200 organisations non gouvernementales (ONG) dont les activités s'étendent à tous les pays membres. À leur réunion de Lusaka en 1979, les chefs de gouvernement avaient engagé la Fondation du Commonwealth, conformément à son mandat élargi, à faciliter les échanges entre les organes officiels et officieux du Commonwealth. Ces échanges sont d'une grande diversité; au cours de l'année considérée, citons notamment : des ateliers régionaux sur les méthodes d'enseignement et de vulgarisation agricole et sur les techniques d'essai des machines agricoles; un atelier régional sur l'adoption du système métrique; un atelier sur les méthodes et techniques de travail auprès de la jeunesse; une réunion de planification de projets visant le logement en milieu rural; un atelier pour la région Afrique sur les services de soutien aux enseignants; enfin, une réunion de planification de projets régionaux visant la mise en place de services techniques traditionnels.

Au Canada, la Société royale du Commonwealth, qui a des bureaux dans les principales villes du pays, a continué de mieux faire connaître le Commonwealth, grâce à la diversité de ses activités. À cet égard, citons la célébration du Jour du Commonwealth, en mars, et l'organisation de la neuvième Conférence des étudiants du Commonwealth à Ottawa, en mai. Le ministère des Affaires extérieures a aidé la Société à organiser cette conférence à laquelle ont participé plus de 100 étudiants venus de toutes les régions du pays.

Francophonie

Les réunions internationales tenues en 1981 dans le cadre de la Francophonie sont dignes de mention, tant par leur nombre que par leur importance. En mars, la réunion des ministres de l'Agriculture s'est tenue à Paris sous les auspices de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT). Les participants ont convenu d'accorder une place de choix à l'agriculture et au développement rural. En outre, afin de se concentrer sur des activités déjà en train, ils ont recommandé l'intégration du développement rural, ainsi que l'établissement d'un inventaire et de plans de mise en valeur des ressources naturelles, aux fins de l'adaptation technologique et de la diffusion de l'information. M. Pierre de Bané, ministre de l'Expansion économique régionale, était à la tête de la délégation canadienne. En septembre, la réunion des ministres de la Culture s'est tenue à Cotonou, au Bénin. Les participants ont émis une déclaration sur le libre échange de la propriété culturelle, sur les échanges culturels et sur la protection du patrimoine, et formulé un certain nombre de recommanda-